

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE de S'-FLOUR

S'-FLOUR, le 15 mars 1919

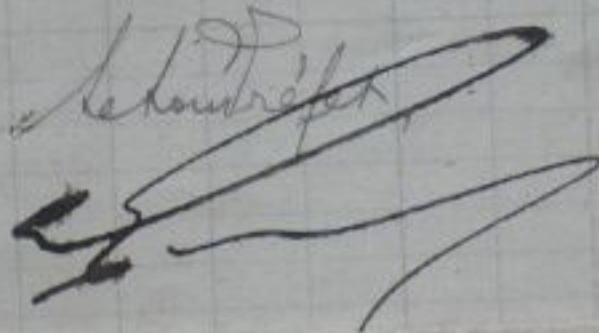
NOTE

Le passeport ci-joint concernant la petite Orsoli Irma, de nationalité italienne, demeurant à Ragesades, chez M. Chadelas, qui l'a adoptée, est transmis à Monsieur le Préfet pour visa de retour à Flévisse (Suisse)

Cette jeune fille sera accompagnée pour se rendre dans cette localité, de la famille Chadelas (3 pers.), ~~qui~~ déjà munie de passeports, les quels ont été visés par mes soins.

Trivè de vouloir bien nous retourner le passeport le plus tôt possible, cette famille ayant l'intention de partir le 20 courant.

motif du voyage ?
gare frontière ?

Le sous-préfet


Visé le 17 mars